

tisfaits, sans affecter le prix de l'argent, car le Crédit-foncier franco-canadien aura assez de capitaux à sa disposition, pour satisfaire toutes les demandes raisonnables.

On a donc eu raison d'attacher une grande importance à l'introduction, chez nous, d'une institution qui a révolutionné l'ancien monde. Ce sera un événement dans l'histoire de notre développement matériel, digne de marquer l'époque de la réouverture de nos relations commerciales avec la France.

Espérons que le *Crédit-foncier-franco canadien* conservera dans notre province son véritable caractère, le caractère d'une œuvre nationale, et qu'à ce titre il recevra le concours de tous les hommes dévoués et bien pensants, à quelque parti qu'ils appartiennent.